

ANCOLIE COMMUNE - *AQUILEGIA VULGARIS* L.

Signalons la présence en Savoie, de l'ancolie alpine (*Aquilegia alpina* L.), c'est une espèce protégée dans toute la France qu'il n'est évidemment pas question de cueillir. On trouve aussi assez fréquemment l'ancolie noirâtre (*Aquilegia atrata* W.D.J. Koch) en lisière des forêts de montagne, plutôt sur calcaire ; elle a sans doute les mêmes propriétés que l'ancolie commune, d'autant plus qu'il existe des séries introgressives entre elle et *Aquilegia vulgaris*, mais *A. atrata* n'est pas citée dans les ouvrages anciens. Selon la littérature récente *Aquilegia vulgaris* recouvre deux taxons en France : *A. vulgaris* au sens strict, présente en Savoie et *A. subalpina*, plus petite, avec moins de fleurs, répartie dans le sud-ouest de la France et sans doute dans les Alpes du Sud (Tison *et al.*, 2014).

NOMENCLATURE

Son nom latin a été attribué par Carl von Linné en 1753.

Synonymie : *A. collina* Jord., *A. nemoralis* Jord., *A. platysepala* auct.

Noms vernaculaires : ancolie commune, aiglantine, cinq-doigts,...

Étymologie : l'origine grecque du genre *Aquilegia* peut désigner soit le réservoir (en raison de la forme des pétales) ou bien l'aigle (à cause de l'aspect des éperons en serres crochues).

DESCRIPTION BOTANIQUE

Renonculacée vivace dont la hauteur varie de 30 à 70 cm. Les feuilles, à pétioles non glanduleux, sont composées de 3 folioles elles mêmes redivisées en 3 lobes souvent pétiolulés. Les fleurs zygomorphes (symétriques par rapport à un axe vertical) violet-bleuâtre ou bleues, ont des éperons recourbés en crochet et des étamines qui ne dépassent pas l'extrémité des pétales à l'anthèse. Elles s'épanouissent de mai à juillet.

C'est une plante fréquente de l'étage collinéen à subalpin, qui aime les sous-bois clairs à hêtres et charmes, les lisières, parfois les prés, plutôt secs et calcaires. On la trouve en Savoie en compagnie de *Coronilla varia*, *Euphorbia dulcis*, *Fragaria vesca*, *Hieracium jurassicum*, *Trifolium medium*, *Vicia sepium*...



"Bilder ur Nordens Flora"-LINDMAN

USAGE MEDICINAL – TOXICITÉ

L'infusion des fleurs ou la décoction des graines étaient préconisées, du Moyen Âge jusqu'au XVI^e siècle, pour guérir toutes sortes de maux et d'affections cutanées du fait de ses vertus sudorifiques, diurétiques et dépuratives. Dans "*Histoire des plantes qui naissent aux environs Paris, avec leur usage dans la médecine*" Joseph Pitton de Tournefort, en 1698,

recommande la teinture des fleurs d'*Aquilegia* "pour bien nettoyer la bouche et raffermir les gencives" en cas de scorbut.

La monographie de l'ancolie commune figure sur la liste de la pharmacopée française révisée ; la plante entière et particulièrement les graines, contiennent des alcaloïdes de constitution et de toxicité mal définies (Delaveau-1978). On en extrait des substances pharmacologiques qui servent très diluées en homéopathie.

AQUILEGIA : remède homéopathique pour les troubles neurosensoriels (spasmes musculaires, sommeil agité, tremblements) et les dysménorrhées.

USAGES DIVERS

Les nombreuses variétés d'ancolies horticoles sont recherchées par les jardiniers pour la beauté de leurs fleurs.

Les abeilles percent l'éperon des pétales afin d'en absorber le nectar.

L'ancolie était vouée au culte des morts, "*l'ancolie, qui exprime l'humilité des martyrs, était associée à leur culte ou à leur représentation*" (Ayala & Aycard-Une histoire des fleurs-2001).

Sylvie Serve